

Procès verbal du Conseil d'Ecole d'Arnac la Poste du 06/11/2025

1. Présentation du fonctionnement du conseil d'école et des membres du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles. Il se réunit à minima 3 fois par an.

Composition et compétences du conseil d'école

La composition et les compétences du conseil d'école prennent en compte l'intercommunalité et les questions de la vie scolaire. Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et les DDEN et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire.

Le conseil d'école, sur proposition du directeur de l'école :

- Vote le règlement intérieur de l'école ;
- Établit le projet d'organisation pédagogique de la semaine scolaire ;
- Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tout avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur : les actions pédagogiques et éducatives qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ; l'utilisation des moyens alloués à l'école ; les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ; les activités périscolaires ; la restauration scolaire ; l'hygiène scolaire ; la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire notamment contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de harcèlement ; le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école ;
- En fonction de ces éléments, adopte le projet d'école ;
- Est consulté par le Maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article L. 212-15.

- Mme l'Inspectrice de circonscription : M. Soares (excusée)
- Municipalité : Mme Drieux, Maire, Mme Poujaud, adjointe chargée des affaires scolaires
- DDEN : Mme Roch
- Parents d'élèves : Mme Detrez, Mme Dedun, Mme Bouquet
- Enseignants : Mme Guillemin, Mme Pascal, Mme Précigout, Mme Labarre
- ATSEM : Mme Ribière

Modalités de diffusion du compte-rendu

Diffusion du compte-rendu : envoyé par mail et sur le site de la commune

2. Présentation du résultat des élections

1 seule liste, 3 représentantes de parents d'élèves élues.

82 personnes inscrites sur la liste électorale – 52 votants – 7 blancs ou nuls

3. Approbation du compte rendu du conseil d'école n°3 du mois de juin 2025

Pas de remarques

4. Proposition de modifications et approbation du règlement intérieur de l'école

Modifications du règlement intérieur : adoptées à l'unanimité.

5. Bilan de la rentrée

- Présentation des effectifs et de la répartition

CE2/CM1/CM2 : 18 élèves dont 6 CE2, 4 CM1 et 8 CM2

CP/CE1 : 13 élèves dont 3 CP et 10 CE1 + décloisonnement des CE2 les après-midis

TPS/PS/MS/GS : 19 élèves dont 3 GS + 5 MS + 9 PS + 2 TPS + 1 TPS qui arrivera en janvier

Total de l'école : 50 élèves

- les différents personnels de l'école

4 enseignantes dont Mme Pascal à 80% et Mme Labarre qui effectue les 12 décharges de direction de Mme Précigout (1 lundi sur 3) et le 20% de Mme Pascal (le vendredi)

1 ATSEM : Mme Ribière

4 employées communales : Mme Soulat (cantine et périscolaire méridien), Mme Wagner (garderie du matin, cantine et périscolaire méridien), Mme Boussardon (cantine) et Mme Gauthier (garderie du soir)

2 AESH : Mme Moreau (vendredi matin) et Mme Foulon (lundi mardi et jeudi)

1 service civique municipale : Charline Bessaguet

- les EBEP

L'école accueille des enfants à besoin éducatif particulier. Des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) interviennent auprès des élèves EBEP reconnus par le MDPH (3 enfants).

- modalité de communication enseignantes / familles

Le cahier de liaison est le support privilégié pour la communication enseignant/famille. Le mail est aussi régulièrement utilisé pour la communication direction/familles.

6. Le projet d'école

- Projet d'école

Les axes pour les années 2025-2029 sont les suivants :

AXE 1 : Gérer l'hétérogénéité des élèves :

- Faire progresser les enfants en lecture à voix haute
- Faire progresser les élèves en mémorisation des faits numériques
- Croiser les regards sur la gestion des élèves à besoin éducatif particulier

AXE 2 : Favoriser l'autonomie des élèves :

- Développer la coopération entre les élèves
- Enseigner explicitement ce qu'est être autonome
- Accompagner l'élève vers l'autonomie de manière progressive et outillée

AXE 3 : Investir le collectif pour faire évoluer les pratiques :

- Harmoniser les pratiques pédagogiques entre les enseignants
- Renforcer la liaison entre les écoles et le collège de secteur

- Activités, projets et sorties

a) Sorties régulières

Piscine pour cycles 2 et 3 les lundis en P3 (du 23/02 au 20/04) pour CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. 5 parents agréés

Coût piscine : 1260 euros + 195 euros de bus à chaque séance soit 2625 euros pris en charge par la municipalité

Bibliothèque : une visite par période (temps de classe entre 2 vacances) par classe à la bibliothèque. Participation au dispositif « Je lis, j'élis », avec vote à la mairie avec la participation d'élus.

Randonnée avant chaque vacances scolaires

b) Sorties sportives :

Elles sont organisées grâce à l'affiliation USEP (qui est payante et représente un coût de 6 euros par élève)

Inscription aux rencontres suivantes :

Cycle 1 :

- aventures motrices (10/11)
- jeux coopératifs (20/01)
- athlétisme (06/03)
- multi activités (12/06)

Cycle 2 et 3 :

- jeux traditionnels et sports innovants (en octobre)
- orientation à Saint-Pardoux (24/04)
- multi activités (12/06)

c) Sorties prévues :

De proximité :

- Spectacle CCYF à La Souterraine : *Monsieur Blanc* pour les maternelles le 03/02 et *D'une valise à l'autre* pour les élémentaires (12/05)
- Intervention d'un musicien avec un atelier par classe et présentation d'un spectacle sur les instruments du monde le 28/05 : coût 400€
- Graines de rue
- Intervention d'un intervenant skateboard auprès des élémentaires pour 5 séances : coût 1125€
- Sortie de fin d'année : zoo de Beauval, une journée au mois de juin. **Coût :** 1262 € hors transport

d) Activités autour de Noël : décembre 2025

Vendredi 12 décembre : marché de Noël dans la salle des fêtes. L'association des parents d'élèves se chargera de la buvette et organisera une tombola.

Vendredi 12 décembre : cinéma (organisé par Ciné Plus en Limousin), séance offerte par l'Amicale des Anciens Elèves pour Noël

Vendredi 19 décembre : repas de Noël avec venue du Père Noël sur le temps de cantine. (un livre offert à chaque enfant par l'école)

e) Projet annuel :

- Les Petites Compagnies du 87 : 6 classes de Haute vienne dont les 3 d'Arnac La Poste vont monter un projet chorégraphique autour de la pièce de théâtre pour la jeunesse : *Souliers de sable* de Suzanne Lebeau. A Arnac La Poste interviendra Nadège Ametgobe, de la Cie Assib'Arts en danse africaine, surtout inspirée par son pays le Togo.

Ce projet est subventionné par la DRAC et le Rectorat.

Chaque classe travaille autour du projet : voyage autour du monde.

Projets ponctuels :

-Journée « Non au harcèlement » : l'après-midi du 6 novembre, toutes les classes ont travaillés ensemble pour crée collectivement un « OUI à... », autour de différents ateliers : créations plastiques et recherche de mots en lien avec le vivre ensemble, origami, chant, et jeux de société.

-CPIE : une intervention est proposée à nouveau cette année. En attente du retour de l'animatrice de Lathus pour le moment.

-Association « Ose le dire », sur le thème des violences intra-familiales : une intervention pourrait avoir lieu au cours de l'année.

-La « semaine sans écrans » sera reconduite cette année.

- Journal d'école : les 3 classes rédigent des articles pour le journal de l'école qui sera imprimé et distribué chaque veille de vacances.

- Les évaluations nationales

Cette année, tous les niveaux du CP au CM2 ont participé aux évaluations nationales. Elles consistent à tester les élèves sur des exercices ciblés de mathématiques et de français.

Les enseignantes ont reçu individuellement chaque parent pour présenter le résultat de leur enfant. Nous analysons les points faibles et forts en équipe élargie (secteur de collège) pour adapter notre enseignement.

- Le dispositif pHARe

L'école est labélisée pHARe niveau 1.

Les engagements sont les suivants :

1. Mon école s'engage pour 2 ans à mettre en place le programme pHARe.
2. Mon école s'engage à s'appuyer sur l'équipe ressource de la circonscription formée par l'académie à la prise en charge des situations de harcèlement.
3. Mon école prévoit un protocole d'intervention en cas de suspicion de harcèlement.
4. Mon école s'engage à mettre en place un atelier de sensibilisation pour les familles et les personnels.
5. Mon école s'engage à participer aux temps forts : concours NAH, Journée NAH, Safer Internet Day.
6. Mon école s'engage à dispenser les 10h d'apprentissages annuelles aux élèves du CP au CM2.

- Les APC

Les APC ont lieu le lundi de 16h30 à 17h30. Les enseignantes constituent les groupes d'élèves concernés en fonction des besoins de remédiation ou des projets de classe.

7. La coopérative scolaire

- présentation des comptes

BILAN : Nous débutons l'année 2025-2026 avec 5711,88€

RECETTES

Participation des familles : 228 €

DEPENSES

Adhésion OCCE : 130 €

Adhésion USEP : 340,8 €

- présentation de l'association « Les enfants d'abord »

Les objectifs principaux de l'association sont :

- Mettre en œuvre des actions en direction des enfants (Halloween, chasse aux œufs, ...)

- Soutenir les initiatives de l'école, par des actions ainsi que sur le plan financier (fête de l'école, fête de fin d'année, Tombola de Noël, participation financière pour le voyage scolaire et certains projets, ...)

8. Sécurité et travaux

- Travaux réalisés

Le grillage de la plaine est en cours de réfection, pour faire suite au dessouchage des peupliers abattus l'an dernier.

- Présentation du PPMS

L'exercice alerte intrusion a été fait courant septembre comme demandé par l'inspection. L'exercice s'est correctement passé.

L'exercice PPMS concernant le risque tempête a été fait en P1 comme demandé par l'inspection. L'exercice s'est correctement passé.

- Alerte incendie

Le premier exercice s'est déroulé le 22/09/2025 et tout s'est bien passé.

Mme le Maire indique qu'un exercice incendie a été réalisé également à la cantine.

9. Les activités périscolaires

- Le CLAS

La communauté de communes du Haut Limousin en Marche met en place cette année à l'école un Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité. Il s'agit d'un dispositif gratuit pour les familles car financé par la CAF qui donne un coup de pouce aux apprentissages afin de travailler :

- la capacité d'attention et de concentration
- la gestion des émotions
- le développement de la confiance en soi
- la capacité à vivre en groupe
- l'encouragement à l'ouverture culturelle

Il ne s'agit pas d'un renforcement des apprentissages scolaires. C'est un dispositif optionnel avec engagement sur l'année.

Les jeudis de 16h30 à 18h00. Cette année, les enfants vont participer à l'élaboration d'un jeu de memory autour des drapeaux et capitales du monde. 8 enfants, du CP au CM2 participent.

Mme le Maire rappelle qu'à la suite du travail mené l'an dernier autour de la biodiversité, des panneaux ont été élaborés et seront installés dans différents lieux du bourg.

Une inauguration pour mettre en valeur le travail des enfants sera proposée sur le temps scolaire et avec les familles prochainement.

- Ateliers découvertes périscolaires

Les mardis de 16h30 à 17h30 avec participation financière des familles en fonction du Quotient Familial et inscription au trimestre, de la commune, et de la Communauté de communes.

Les élèves peuvent participer à partir de la Moyenne Section, par période. Cette année, les élèves sont 10 à participer.

- Le restaurant scolaire

Les enfants sont sous la responsabilité du personnel municipal de 12h à 13h20.

- La garderie

Elle est ouverte à partir de 7h le matin et ferme à 19h le soir.

10. Questions diverses

- Est-ce que l'équipe enseignante pourrait envisager un projet « classe du dehors » ? Est-ce que la mairie pourrait soutenir ce projet ? (prêt de terrain, forêt, aide financière) ?

Cela pourrait être un vrai atout pour notre école, la valoriser et attirer de nouveaux habitants.

Mme Précigout indique que cette pédagogie peut être bénéfique et est particulière, et qu'elle ne correspond pas à tous les élèves, notamment cette année, car beaucoup d'enfants ont besoin au contraire de repères et de rituels, dans un espace connu. Cela demande également beaucoup de travail et de lâcher prise pour l'enseignant, et ce n'est pas toujours envisageable selon les groupes classe. Par contre, des temps d'apprentissages en extérieur sont proposés aux élèves de l'école, de façon ponctuelle, et sont toujours appréciés.

Mme le Maire indique qu'une réflexion autour de la réhabilitation des cours de l'école est d'actualité au sein de la communauté de communes, mais que tout projet est soumis à l'obtention de subventions.

- Comment pourrait-on améliorer la communication entre les familles et les agents du périscolaire ? Lorsqu'il y a un problème, nous ne sommes pas toujours mis au courant surtout si cela se passe à la cantine, pourrait-on envisager d'utiliser le cahier de liaison, pour que l'on nous communique s'il y a eu un souci avec notre enfant ? Que ce soit à la cantine ou à la garderie. Si ce n'est pas possible, que peut-on mettre d'autre en place ?

Mme le Maire indique ne pas être contre l'instauration d'un cahier de liaison. Le sujet sera abordé lors de la réunion de service, une proposition à destination des familles en découlera. Le cahier de liaison de l'école ne peut être utilisé car c'est un cahier contenant des informations confidentielles entre les familles et les enseignantes.

- On parle beaucoup de harcèlement depuis quelques années et le plan phare a été mis en place. Mais que pouvons-nous mettre en place pour lutter contre les Violences Éducatives Ordinaires (VEO) ? Serait-il possible d'organiser/mettre en place une sensibilisation aux VEO ? (sensibiliser enfants, parents, toutes les personnes qui sont au contact des enfants).

Afin de remédier aux problèmes récurrents à la cantine et à la garderie, pourrait-on envisager de proposer une formation sur les violences éducatives ordinaires aux agents ?

Mme Précigout indique que des échanges de mails ont eu lieu entre Mme le Maire et les représentants de parents suite à cette question, notamment au sujet des formations proposées aux personnels.

Mme le Maire précise que les personnels participent régulièrement à diverses formations, notamment sur le thème de l'éducatif, de manière volontaire ou avec un caractère obligatoire.

Mme le Maire explique qu'elle a assisté à une réunion avec le Préfet et le DASEN au sujet du tissu scolaire sur le territoire du Nord Haute-Vienne. Pas de conclusion car seules 3 communes du territoire étaient présentes.

Le conseil d'école est clos à 20h00

Présidente : Mme Précigout

Secrétaire : Mme Guillemin